INTRODUCTION À LA SÉANCE SUR LA FERME DE CLAUDE MONNIER.

par Bernard **Le Buanec**[1]

L'une des activités de l'Académie d'agriculture est de réfléchir et de débattre sur les systèmes agricoles et leur durabilité. Sur ces sujets il est souvent préférable de partir d'éléments concrets et nous avons la chance, à l'Académie, d'avoir un membre de notre compagnie qui dirige depuis 1944 une exploitation agricole, la ferme de Baillette, en Eure et Loir. Il a donc semblé intéressant et utile de consacrer une de nos séances hebdomadaires à cette exploitation avec deux objectifs: rendre hommage au doyen de notre compagnie, Claude **Monnier** et montrer, en se fondant sur des archives complètes, qu'une agriculture productive pouvait être durable.

L'exploitation de Claude **Monnier** est située dans le Thymerais, département d'Eure et Loir. Daniel **Tessier** nous présentera l'environnement général de l'agriculture de ce département dans l'immédiat après-guerre et son évolution, tant sur les aspects physiques qu'humains.

Rapidement après la guère le directeur des services agricoles du département coordonne la rédaction d'un ouvrage « Aperçus de l'agriculture d'Eure et Loire en 1950 ». Le constat en était que la structure de production avait peu changé depuis 1900 et que les rendements n'avaient pas encore retrouvé leur niveau d'avant guerre. Les raisons principales en étaient l'état des sols avec des réserves minérales en phosphore et potassium très faibles du fait de l'agriculture minière de l'époque de la guerre et une fertilisation azotée qui ne dépassait pas 30 unités par hectare pour les céréales. Peu de fermes étaient mécanisées et la question de la rentabilité de ces investissements se posait.

Très rapidement les agriculteurs prennent en main le développement en particulier par le développement des CETA, le premier exemple français étant celui, voisin du thymerais, de la Queue les Yvelines, fondé par Bernard **Poullain**. La direction des services agricoles a fortement soutenu leur création en organisant des conférences par les chercheurs de l'Inra mais aussi par les techniciens de l'agrofourniture. En même temps la modernisation a porté sur les infrastructures avec un remembrement significatif et d'importants travaux de drainage dans les zones à risque, notamment dans le Faux Perche. Parallèlement l'adoption des variétés modernes a été rapide, notamment grâce au travail local effectué par André **Pichot**, agriculteur- sélectionneur et agronome qui a été à l'origine de plusieurs variétés de blé. L'ancrage local des structures coopératives et mutualistes à fait la force du département.

---

[1] Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Membre de l'Académie des Technologies.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2014.

Claude **Monnier**, qui a été un acteur important de cette évolution, nous présentera son exploitation, située aux confins de la Beauce et les évolutions qu'elle a connue en fonction des évolutions technico-économiques des soixante-dix dernières années avec l'historique du démarrage, après les destructions par la guerre et les restrictions et les pénuries à la suite de la Libération. Il nous parlera de la création des CETA et de la façon dont il a vécu la période des années 1950-1960, en interaction constante avec la recherche et les structures coopératives, lui même ayant crée une société d'intérêt collectif agricole pour la déshydratation de luzerne, la SicaLuz. Il nous montrera ensuite l'évolution vers la motorisation intégrale et quelques exemples concrets de modifications nécessaires pour s'y adapter telles que l'enfouissement des pailles ou les têtes d'assolement complètement mécanisées. Il nous présentera également l'évolution des assolements, dépendant d'abord et avant tout de l'environnement économique régional, national et international. Pour terminer il nous donnera un éclairage sur ce qu'il considère comme des outrances administratives contre lesquelles il s'est toujours battu et qui donnent une idée de la défiance qui entoure actuellement les professionnels de l'agriculture.

Enfin Bernard **Le Buanec** entrera dans les détails techniques de l'évolution de l'exploitation de 1936 à nos jours.

L'assolement, très diversifié dans les années 1960, avec un élevage de volaille, des cultures fruitières, de la luzerne, du maïs et des céréales à paille s'est peu à peu simplifié pour des raisons économiques qui seront détaillées et pour des raisons techniques liées à la mécanisation. L'assolement aujourd'hui comporte du blé, du colza et des pois.

Le brûlage des pailles est arrêté dès la fin des années 1950 et celles-ci sont enfouies. Cette technique d'enfouissement a fait l'objet de controverses importantes et, dés cette période, Claude **Monnier** la défend en publiant un article « L'enfouissement des pailles et le fumier artificiel ». Le passage au non labour a lieu au milieu des années 1990. Il n'est pas systématique mais adapté à l'état de la parcelle, au précédent et à la culture à implanter. La fertilisation est raisonnée, ainsi que la protection des cultures par des produits phytosanitaires de synthèse.

Les résultats d'analyse des sols montrent une évolution satisfaisante avec un bon niveau minéral, une teneur en matière organique à nouveau en progression et bonne activité de la méso faune. Il faut rester vigilant sur le pH qui a une légère tendance à la diminution, tout en restant à des niveaux convenables.

Finalement, à l'exception du pois dont les rendements diminuent avec le temps bien qu'il n'y ait pas de présence décelée d'Aphanomyces, les rendements des autres cultures principales sont à des niveaux élevés et continuent à croître légèrement. Le rendement du blé est en moyenne supérieur à 80q/ha et celui du colza à 40 q/ha. Dans les deux cas ils sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale.

Comme le dit Claude **Monnier** ces résultats autorisent à penser que l'agriculture dite « conventionnelle »n'aboutit pas nécessairement à l'appauvrissement et à la dégradation des sols.

Ils l'ont autorisé à penser, à dire et à écrire que ce système ne sortait pas du cadre de l'agriculture durable.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2014.